



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 22/03/2022

Présents :

Catherine Begnis, Denis Baudequin, Bernard Deidier , Christiane Martel, Luc Pagani, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Gilles Bruel, Antoine Pappalardo, Jean Paul Barale, Christine Dosmas, Claude Testanière, Valérie Salogne, Serge Fratello

Absents excusés

Yannick Bernard
Michel Delle Vergini
Antoine Pappalardo

Observatrice :

Isabelle-Rose Dadoun

Bilan de l'AGO

Il a été remonté que la luminosité due aux velux de la salle de Puyricard gênait énormément la lisibilité de la présentation. L'année prochaine, nous installerons l'écran dans la partie sombre de la salle. Les rehaussements apportés convenaient pour le projecteur.

Il est rappelé que tout au long de l'année les responsables qui font des présentations **doivent penser à leur sujet et prendre des photos** en rapport avec les sujets développés.

Rappel : les présentations doivent-être en power point mode **PAYSAGE**

Bilan Financier

Présentation faite par **Claude Testanière**.

Il important de séparer le budget nécessaire au bon fonctionnement annuel du verger des autres dépenses et rentrées.

Les impôts acceptent que nous ayons de côté, au minimum, le montant de cette somme en cas de problème.

Nous disposons

Sur le compte courant SG de 2265€

Sur le compte courant CA de 9135€

Livret épargne de 23257€

Soit au total 35657€

Le reste correspond aux amortissements des différents matériels

Il demandé que pour tout achat, il soit émis, en amont, un bon préalable.

Dans tous les cas, il faut ramener un ticket de caisse ou une facture au nom des Croqueurs de Pommes.

Le renouvellement de la convention d'occupation temporaire avec la Mairie arrive à son échéance en **Novembre 2022**. Nous disposons de l'original daté de Novembre 2012 mais pas de celui de Novembre 2017. Une lettre a été envoyée à la personne qui s'occupent de ces renouvellements cette semaine.

Claude s'occupera du renouvellement de l'agrément de protection de l'environnement (reconnaissance d'utilité publique) qui va arriver à échéance cette année.

Le problème financier soulevé par Henri sera discuté entre **Claude et Bernard** un mardi.

La mise à jour des listings d'adhérents a demandé un travail énorme réalisé par **Christiane et Serge**.

Travaux dans le verger.

- La liste des arbres à planter ou arracher fournie par **Pierre Racamond** doit être renvoyée aux membres du CA. Nous allons donc continuer les plantations et les arrachages sous la supervision des responsables de zone.
- **Yannick Bernard** signale que 90% des greffes réalisées, sur demande de Pierre, ont apparemment pris.
- **L'arrosage est une priorité absolue car les derniers mois font état d'une sécheresse importante et il se profile un été chaud et donc très sec.**

Tous les mardis matin, il faudra vérifier que le système fonctionne correctement.

Le système de goutte à goutte est en cours de modification sur la zone 2.

Sur la zone 3, les goutteurs doivent être découverts et vérifiés.

Tous les responsables doivent s'investir sur ce sujet si on ne veut pas avoir une catastrophe dans le verger, cet été.

- Les vignes ont été plantées et butées pour éviter le gel.

En A6 il a été planté un cerisier Bigareau Ferta

En C4 il a été planté un cerisier cœur de pigeon

L'olivier Cayon a été remplacé

- Il faudra arracher le prunier Lambertin et désinfecter le sol comme à l'habitude.
- Il y a 14 personnes qui ont un parrainage d'arbres avec **Luc** et 2 personnes avec **Jean Paul**. Globalement, l'expérience « un tuteur par arbre défini » est positive. Les gens s'engagent et il y a un bon niveau d'apprentissage. Le point négatif est le remplissage des fiches par « l'apprenti » qui n'est pas systématiquement réalisé. Malheureusement, dans l'équipe du jeudi, il y a des personnes qui participent, apprennent grâce à nous mais qui ne viennent pas le mardi. Il faudra rectifier cette situation.

- **Patrick Orsolini** est inscrit pour le renouvellement du certificat Phytosanitaire le 12/04/2022. Il faudrait un deuxième volontaire pour acquérir ce certificat.
- Le broyage de tous les branchages a été réalisé - Coût 150€ pour une matinée-. Le reste sera fait avec notre broyeur.
- La phacélie a bien pris alors que le sainfoin fait de la résistance comme

les années précédentes. **Il est absolument nécessaire d'éviter de marcher sur ces plantations et de traverser la zone 4.**

- Un travail est en cours pour remplacer les étiquettes manquantes ou cassées.
- **Dominique** se propose pour planter des plantes mellifères le long du muret repris par l'équipe du mercredi (coté abri Mistral)
- On passera le produit fourni par Patrick sur les amandiers pour lutter contre l'Euritoma.

Les 30 ans du verger

- Il est toujours envisagé de faire un repas tiré du sac, en Juin, avec les adhérents, en l'honneur des fondateurs. La date arrêtée est le 25/06/2022.

L'apéritif, les boissons et le café seront à la charge de l'association.

Robert prendra en charge l'organisation des tables et **Valérie** fera les courses nécessaires.

Il serait bon de retrouver des photos anciennes des adhérents et fondateurs

- Le concours de flyer pour les 30 ans + la plaquette sont finalisés. Les plaquettes vont être tirées à 10000 exemplaires. Le flyer, lui, est en attente de devis.
- **Luc devra se charger** de lancer les invitations des politiques locaux (maires et adjoints au maire d'au moins Puyricard) + personnel des serres pour début mai avec, éventuellement, un apéritif à la clef.
- Le devis pour le groupe folklorique Provençal se monte à 800€.

Ce mois-ci sera lancé les contacts des différents exposants.

Le gardiennage sera assuré par **Dominique Maubert**.

- Ce dernier assurera également la décoration du devant de la serre blanche.
- Les 2 totems directionnels ont été livrés
- La pomme crée par un artiste ferronnier est pratiquement réalisée.

- Les demandes devis pour les panneaux, flags, Flamme, banderoles pour les 30 ans ont été lancés.

Une série d'actions est à se distribuer :

- Les sponsors sont toujours d'actualité. Par exemple, nos deux banques CA et BNP pourraient être sollicités + ??? Il faut aller les voir et sonder quel peut-être leurs engagements.
- Les chocolats de Puyricard doivent être contacté.
- D'autres sociétés, sur la N7, pourraient être contactés pour participation financière.
...*A vous de vous investir. A ce jour, toujours pas de volontaires*

Questions :

- Le tracteur a été réparé et sera livré semaine 14. Le reste à charge sera uniquement le transport.
- Les responsables de la mécanique (abri F. Mistral + abri coté repas été) Frédéric Zarafa et Flavio Demagistris vont prendre en charge le suivi mécanique des équipements : Vidanges, préparation du matériel pour les campagnes d'été et d'automne, réparations diverses, maintien en ordre de ces zones et propreté, entretien /nettoyage du matériel de jardinage dans l'abri coté repas été + les inventaires du matériel.
- Le contrat Républicain devra être affiché dans la serre blanche ; il est, de plus, nécessaire pour toute demande de subvention.
- Une conférence de la LPO est à planifier pour le mois de Mai.
- Devant le coût de l'adhésion au Grab, il a été décidé de sursoir.
- L'intégration des nouveaux adhérents est toujours perfectible. Il noté que pour s'intégrer dans les équipes établis cela semble très difficile. Il faut donc que nous redoublions d'efforts et que nous facilitons l'intégration des nouveaux. C'est notre devoir !
- Pierre nous a prêté des livres concernant les figuiers et ces fruits. Des photocopies sont à réaliser pour remplacer les présentoirs actuels abimés par les UV. Action : BD
- Il rappelé que des guides destinés aux associations et au bénévolat ont été envoyés au CA + un document concernant les durées de stockages des documents. Le président s'étonne de n'avoir reçu aucun commentaire.
- Une réunion avec **Jacques Isatelle** est à planifier pour la modernisation du site internet.

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.
Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard.
Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/> *e-mail : patrickorso@hotmail.fr